#### Municipalité de Sainte-Luce

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 7 mars 2005 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire Guy Caron, conseiller Paul-Eugène Gagnon, conseiller Gilles Gagnon, conseiller Martine Plante, conseillère France St-Laurent, conseillère

Est absent:

Gaston Beauchesne, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est présent Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe est présente

- 1. Ouverture de la session
- 2. Ordre du jour
- 3. Procès-verbal du 7 février 2005
- 4. Suivi du procès-verbal
- 5. Déboursés
- 6. Période de questions

#### A. Administration générale

- 1. Nicole Gagnon / Chalet de service (cantine de la plage)
- 2. Règlement d'emprunt R-2003-38, aqueduc rang 2 Est / résolution
- 3. Financement local / résolution
- 4. Maire suppléant / Martine Plante pour mars, avril, mai et juin 2005
- 5. Mélanie Thériault / résolution
- 6. Télévision de la Mitis / carte de membre 25 \$
- 7. Règlement des naissances / Ariane Laurence Lord
- 8. UPA / taxes municipales et l'agriculture (copie)
- 9. Les Habitations Ste-Luce / affiche
- 10. Représentants au conseil d'administration de l'OMH/ Nicole Desgagnés et Roger Litalien
- 11. Fêtes des Aînés Mont-Joli-Mitis / demande financière
- 12. Club d'Âge d'Or de Sainte-Luce / demande de commandite
- 13. AFÉAS Bas St-Laurent / demande de commandite
- 14. Formation, levée du moratoire sur la production porcine, projet de loi 54
- 15. Les Grands prix du Tourisme Québécois, soirée
- 16. Association des directeurs municipaux / congrès
- 17. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes / résolution
- 18. SADC / souper-échange "Bon climat des affaires
- 19. Carrefour de la littérature, des arts et de la culture / adhésion
- 20. Mathieu, Carrier, avocats / honoraires professionnels dossier CPTAO
- 21. Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent / convention

## B. Sécurité publique

## C. Transport

# D. Hygiène du milieu

#### E. Urbanisme

- 1. Rapport mensuel de l'inspecteur
- 2. Dérogation mineure / 2 rue du Couvent
- 3. Dérogation mineure / rue Luce Drapeau
- 4. Demande de PIA / 83 B Route du Fleuve Est
- 5. Demande de PIA / 125 Route du Fleuve Ouest6. Demande de modification de zonage / Jean René Ross
- 7. Schéma d'aménagement et de développement révisé
- 8. Recommandation à la CPTAQ pour sablière / Ferme A.J. Migneault
- 9. CPTAQ / demande d'autorisation Mme Linda Langlois
- 10. CPTAQ / demande d'autorisation Cauvela inc.

## F. Loisir et culture

1. Comité des Loisirs / demande

#### G. Édifice et machinerie

- 1. Lettrage des véhicules
- 2. Nicole Lanoie / demande de salle
- 3. Geneviève Roy / demande de salle

#### H. Divers

- 1. Guillaume Côté Frédéric Paradis David Rodrigue Gagnon (copie)
- 2. Gilbert Caron Bic inc. / location du lot P-189 pour la culture

## 456-2005 **Ordre du jour**

Proposé par: Guy Caron Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

## Adopté

#### 457-2005 **Procès-verbal**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 7 février 2005 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Paul-Eugène Gagnon appuyé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et le procès-verbal soit adopté.

# Adopté

## Suivi du procès-verbal

Le maire fait la lecture de quelques résolutions

## **FACTURES PAYÉES - FÉVRIER**

1	Rémunération élus - février	2 175.29 \$
2	Rémunération employés -février	24 875.78 \$
3	REER - février	2 057.03 \$
4	Ministre du Revenu	45.47 \$
5	Ministre des Finances	114.00 \$
6	Garde paroissiale de Luceville Inc.	25.00 \$
7	Club Richelieu de Luceville	55.00 \$
8	La CGIRE	400.00 \$
9	Ville de Rimouski	250.00 \$
10	Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix/bail février	689.15 \$
11	Groupe Réjean Claveau	18 868.32 \$
12	Gilles Langlois	531.98 \$
13	Cogéco Câble Inc.	103.46 \$
14	Citicorp Finance Vendeur, Ltée	446.07 \$
15	Télus	1 165.47 \$
16	Hydro-Québec	10 982.27 \$
17	Société Canadienne des Postes (taxes 2005)	801.44 \$

TOTAL PAYÉ: 63 585.73 \$

#### **FACTURES À PAYER - FÉVRIER**

1	Ministère du Revenu - remises février	7 657.43 \$
2	Agence des douanes et du revenu du Can remises février	4 537.65 \$
3	Bruno Brillant CCU	120.00 \$
4	Jacques Boucher CCU	90.00\$
5	René Desgagnés CCU	90.00 \$
6	Ghislain Lavoie CCU	90.00 \$
7	Nancy Bérubé - cartable comptabilité UQAR	136.10 \$
8	Ressources naturelles, Faune et Parcs Québec	12.00 \$
9	Les services Kopilab	59.81 \$
10	Laboratoire Biologie Aménagement B.S.L. Inc.	605.03 \$
11	Micro-services Mont-Joli (problème imprimante)	30.19 \$
12	L'Information (avis publics)	231.66 \$
13	Imprim Art	1 213.53 \$
14	Encadrement Guertin Enr.	108.22\$
15		84.31 \$
	Centre bureautique	
16 17	Les Éditions juridiques FD	87.74 \$
	Garage M. De Champlain	258.00 \$
18	Garage St-Laurent	92.50 \$
19	Garage Gilles Desrosiers Inc.	326.00 \$
20	Quincaillerie Ste-Luce-Luceville	317.79 \$
21	Industrie Canada (renouv. autoris.radiocommunication)	338.00 \$
22	Combeq (formation Marie-Berline Deschênes)	253.06 \$
23	Architectes Proulx et Savard	316.32 \$
24	Le Club Papetier	20.69 \$
25	Coalition urgence rurale du BSL	30.00 \$
26	Fédération Québécoise des Municipalités	43.14 \$
27	Gilles Thibault Consultant agricole Inc.	539.24 \$
28	Table multisectorielle de la famille du BSL	80.00 \$
29	Me Nadine Rioux	397.56 \$
30	Gaston Gaudreault	247.75 \$
31	Adjutor Pelletier	16.80 \$
32	Rona	104.61 \$
33	Les produits sanitaires Lepine Inc.	4 816.95 \$
34	Denis St-Laurent	170.00 \$
35	Napa Pièces d'auto Rimouski	292.33 \$
36	Kinecor	496.85 \$
37	Métalium	26.75 \$
38	Gaz-o-bar	1 305.74 \$
39	Pétroles Bilodeau Inc.	1 415.94 \$
40	Air Liquide	495.80 \$
41	Automobiles Bouchard et Fils	92.44 \$
42	Garage Raymond Turcotte et Fils Inc.	1 809.09 \$
43	Chauffage Robin Pelletier	248.85 \$
44	Excavations Gilbert Michaud Inc.	198.42 \$
45	Excavations Dany Desrosiers Inc.	1 710.99 \$
46	Jean-Pierre St-Amand Inc.	177.27 \$
47	J.R.M. Électrique Enr.	776.76 \$
48	Les équipements André Bellavance Inc.	20.24 \$
49	Camions Peterbilt Rimouski Ltée	23.98 \$
50	Safety First Prévention incendie	9.20 \$
51	Buandrie Le Blanchon	99.36 \$
52	Berthier Coulombe Inc.	1 696.62 \$
53	Les entreprises J.E. Goulet	82.19 \$
54	Sécurité Médic	86.61 \$
55	Services aux petits animaux de Rimouski	402.59 \$
56	Chemin de fer de la Matapédia et du Golfe Inc.	6 248.39 \$
57	SAAQ Avis de paiement immatriculation	5 766.00 \$

58	Les Soudures D.L.M. Inc.	334.74 \$
59	Service des loisirs de la Municipalité de Ste-Luce	125.00 \$
60	Filets sport Gaspésiens	241.55 \$
61	JMD La Source du sport	100.03 \$
62	MRC de La Mitis	38 836.61 \$
63	Presse commerce	128.83 \$
64	PG Mensys	108.81 \$
65	Jean-Claude Molloy / frais déplacement	63.56 \$
66	Petite caisse/média poste - poste	183.40 \$
67	Clef mobile / poignée commerciale gymnase	46.35 \$
	TOTAL À PAYER:	87 173.37 \$

TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: 150 759.10 \$

Je, certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 28 février 2005.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier

#### 458-2005 **Déboursés**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement des comptes dus au 28 février 2005.

## Adopté

## Période de questions

## 459-2005 Nicole Gagnon / Chalet de service (cantine de la plage)

Proposé par: Gilles Gagnon Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'accepter le transfert de location concernant le chalet de service (cantine de la plage) de Madame Nicole Gagnon à Monsieur Gabriel Couture et ce, selon les conditions en vigueur. Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat de location.

#### Adopté

#### 460-2005 Règlement d'emprunt R-2003-38 – aqueduc rang 2 Est

Considérant que la municipalité a adopté un règlement d'emprunt

concernant le prolongement d'aqueduc dans le rang 2

Est; (R-2003-38)

Considérant qu'

afin de former le fonds d'amortissement, prescrit le paiement d'une compensation, il peut prévoir que le propriétaire ou l'occupant de qui est exigée la compensation peut s'en exempter en payant en un versement la part du capital, qui a l'échéance de l'emprunt, aurait été fournie par la taxe imposée sur

son immeuble;

Par conséquent

il est proposé par: Guy Caron appuyé par: Gilles Gagnon

et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement en un versement pour les propriétaires ou les occupants du Rang 2 Est concernant le règlement d'emprunt pour le prolongement d'aqueduc, et ce, jusqu'au 1er juin 2005 et à l'échéance de l'emprunt.

#### Adopté

#### 461-2005 **Financement local**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de faire une demande au Ministère des Affaires municipales et des Régions d'autoriser la municipalité de Sainte-Luce de se financer localement en 1er lieu avec l'institution financière de sa municipalité compte tenu de l'implication de celle-ci et du partenariat existant.

Advenant le cas où le taux proposé par la caisse ne soit pas comparable au marché, la municipalité peut négocier avec la caisse pour avoir un taux comparable sans être obligée d'aller en appels d'offre.

#### Adopté

#### 462-2005 Maire suppléant

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de nommer la conseillère Martine Plante, maire suppléant pour les mois de mars, avril, mai et juin 2005.

#### Adopté

#### 463-2005 Mélanie Thériault

Proposé par: Martine Plante Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la nouvelle demande datée du 7 février 2005 de Madame Mélanie Thériault, animatrice en loisirs à l'effet d'un congé sans solde complet à compter du 21 février 2005. (référence résolution 372-2004 – dossier employé numéro 1-4)

#### Adopté

#### 464-2005 Télévision de la Mitis / carte de membre

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'adhérer à la Télévision de la Mitis en achetant une carte de membre au montant de 25 \$.

## Adopté

#### 465-2005 Règlement des naissances

Proposé par: Gilles Gagnon Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 75 \$ dans le compte de Ariane Laurence Lord, et ce, conforme au règlement des naissances.

#### Adopté

#### 466-2005 UPA / taxes municipales et l'agriculture

Proposé par: Guy Caron

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal interpelle les autorités gouvernementales et celles de la FQM afin que celles-ci démontrent de l'ouverture à trouver de réelles solutions concernant les taxes municipales et l'agriculture, dans le cadre de la renégociation du prochain pacte fiscal.

## Adopté

# 467-2005 Les Habitations Ste-Luce

Proposé par: Martine Plante Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 500 \$ à Les Habitations Ste-Luce pour l'achat d'un panneau d'identification du bâtiment.

## Adopté

## 468-2005 Représentant au conseil d'administration de l'OMH de Luceville

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de nommer madame Nicole Desgagnés et monsieur Roger L'Italien , administrateurs de l'OMH de Luceville pour une période de trois ans soit 2005, 2006 et 2007.

#### Adopté

#### Fête des Aînés Mont-Joli-Mitis / demande financière – refusée

Club d'Âge d'Or de Sainte-Luce / demande de commandite – reporté

#### 469-2005 AFEAS Bas-St-Laurent / demande de commandite

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 50 \$ à l'AFEAS du Bas-St-Laurent concernant le 39<sup>e</sup> congrès régional qui se tiendra le 20 mai 2005 à Sayabec.

#### Adopté

# 470-2005 Formation, levée du moratoire sur la production porcine, projet de loi numéro 54

Proposé par: Guy Caron Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier à participer à une journée de formation sur le nouveau cadre légal et outils de support aux consultations publiques concernant le projet de loi no. 54 ( levée du moratoire sur la production porcine)

#### Adopté

#### Les Grands prix du Tourisme Québécois, informations

#### 471-2005 Association des directeurs municipaux / congrès

Proposé par: Martine Plante Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier à participer au congrès 2005 de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui se tiendra les 11, 12 et 13 mai 2005, Les frais d'inscription sont de 350\$ taxes incluses. Les frais de repas, d'hébergement et de transport sont remboursés selon la politique de la municipalité.

#### Adopté

## 472-2005 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

Proposé par : France St-Laurent Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'approuver l'état préparé par la directrice générale adjointe et soumis au conseil en regard des personnes endettées pour taxes municipales et/ ou scolaires envers la municipalité, le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal, et ordonne selon l'article 1023 du code municipal de transmettre avant le vingt-et-unième jour de mars 2005 au bureau de la municipalité régionale de comté l'état des immeubles qui devront être vendus pour le non paiement des taxes municipales concernant l'année 2003 et l'année 2004 et désigne le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à représenter la municipalité de Sainte-Luce le 9 juin 2005, si cela s'avérait

nécessaire pour faire l'acquisition des immeubles sur notre territoire qui n'auront pas été réclamés.

Le conseil municipal ordonne d'envoyer les immeubles pour défaut de paiement de taxes excédants 500 \$ concernant l'année 2004 en vente pour taxes.

#### Adopté

## SADC / souper-échange "Bon climat des affaires", information

## 473-2005 Carrefour de la littérature, des arts et de la culture / adhésion

Proposé par: Gilles Gagnon Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'adhérer pour un montant de 25 \$ pour l'année 2005-2006 au Carrefour de la littérature, des arts et de la culture.

#### Adopté

## 474-2005 Mathieu, Carrier, avocats / honoraires professionnels

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 6 270.61 \$ concernant les honoraires professionnels de Mathieu, Carrier, avocats dans le dossier de la CPTAQ – demande d'exclusion de la zone agricole, route 298.

## Adopté

#### 475-2005 Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent / convention

Proposé par: Gilles Gagnon Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier à signer la convention de service qui lie la municipalité de Sainte-Luce au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent.

## Adopté

## Acc. réc. Accusé réception / Rapport mensuel de l'inspecteur des bâtiments

Le conseil municipal accuse réception du rapport mensuel du mois de février 2005 de l'inspecteur des bâtiments.

#### Demande de dérogation mineure / 2 rue du Couvent

#### Assemblée publique de consultation

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de DÉROGATION MINEURE NO. D2005-01. Cette demande concerne l'immeuble situé au 2, rue du Couvent, lot 77-2 et permettra l'implantation d'une galerie dans la marge arrière de la maison dont l'empiètement excède les deux mètres (2 m) prescrits par le règlement de zonage. L'acceptation de cette dérogation rendrait conforme cette opération cadastrale.

Aucune contestation lors de l'assemblée publique.

La décision est reportée au 17 mars 2005 afin de recevoir la recommandation du CCU.

#### Demande de dérogation mineure / rue Luce Drapeau

#### Assemblée publique de consultation

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de DÉROGATION MINEURE NO. D2005-02. Cette demande concerne de réduire la largeur d'emprise exigée pour un cercle de virage à la fin d'une rue cul-de-sac. Cette largeur passerait ainsi des trente mètres (30 m) prescrits par le règlement à la largeur actuelle qui est de quinze mètres (15 m). L'effet de cette dérogation, si elle était accordée, rendrait conforme la rue Luce-Drapeau actuelle.

Aucune contestation lors de l'assemblée publique.

La décision est reportée au 17 mars 2005 afin de recevoir la recommandation du CCU.

Demande d'un PIA / 83-B Route du fleuve Est – reporté

Demande de PIA / 125 Route du Fleuve Ouest - reporté

Demande de modification de zonage / Jean-René Ross - reporté

Schéma d'aménagement et de développement révisé / information

## 476-2005 Recommandation à la CPTAQ pour sablière / Ferme A.J. Migneault

Considérant que le projet est conforme au règlement de zonage de la

municipalité;

Considérant le bon potentiel agricole de l'aire visée;

Considérant que les lieux seront remis en culture après l'exploitation

de la sablière;

Considérant qu' il n'y a pas d'espace approprié hors de la zone

agricole pour effectuer un tel usage;

Pour ces motifs il est proposé par France St-Laurent

appuyé par Gilles Gagnon

et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande d'autorisation de Ferme A.J. Migneault inc. auprès de la CPTAQ concernant l'exploitation d'une sablière sur les parties de lots 326-327 et 328, du Rang 3 Ouest, sur le territoire de la municipalité de Sainte-

Luce.

## Adopté

## 477-2005 CPTAQ / demande d'autorisation – Madame Linda Langlois

Considérant qu' aucun bâtiment d'élevage n'est situé à proximité;

Considérant qu' il y a d'autres endroits ailleurs, dans la municipalité, hors de

la zone agricole, des espaces appropriés disponibles;

Considérant qu' il y a déjà plusieurs maisons de part et d'autre de la voirie

existante;

Considérant que le projet ne constituera pas de propriété foncière de

superficie insuffisante pour pratiquer l'agriculture;

Considérant que le projet est conforme aux règlements d'urbanisme en

vigueur dans la municipalité;

Par conséquent il est proposé par: Guy Caron

appuyé par: Paul-Eugène Gagnon

et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande d'autorisation de Madame Linda Langlois, auprès de la CPTAQ concernant l'implantation d'une résidence unifamiliale lot 3 partie, du Rang 1, sur le territoire de la municipalité de

Sainte-Luce.

## Adopté

## 478-2005 **CPTAQ / demande d'autorisation – Cauvela inc.**

Considérant que l'emplacement visé n'est pas cultivé;

Considérant la faible probabilité que ce terrain puisse être utilisé à des

fins agricoles;

Considérant que cette parcelle de terrain est enclavée par des usages

résidentiels et commerciaux;

Considérant que l'emplacement visé nuit à l'accès de la machinerie au garage

situé au nord;

Considérant qu' un endroit approprié hors de la zone agricole ne saurait

convenir au besoin de la présente demande;

Considérant que le projet ne contrevient pas à la réglementation

d'urbanisme en vigueur;

Considérant qu' on n'ajoute pas de nouvel usage autre qu'agricole

dans la zone agricole;

Par conséquent il est proposé par: Gilles Gagnon

appuyé par: France St-Laurent

et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande d'autorisation de CAUVELA inc. auprès de la CPTAQ concernant l'acquisition d'une partie du lot 309 d'une superficie de 1 001 mètres carrés, dans le but de faciliter l'accès au garage existant, et ce, sur le territoire de la municipalité de Sainte-Luce.

#### Adopté

#### 479-2005 Comité des Loisirs / demande

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'assumer l'écart des salaires entre les subventions gouvernementales et le manque à gagner concernant la rémunération des animateurs de terrains de jeux et du service de garde du service des loisirs de la municipalité pour l'été 2005.

## Adopté

## 480-2005 Lettrage des véhicules

Proposé par: Gilles Gagnon Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Gagnon Image concernant l'identification des véhicules de la municipalité, pour 24 logos-25.95 \$ chacun plus taxes.

#### Adopté

#### 481-2005 Nicole Lanoie / demande de salle

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Nicole Lanoie, enseignante pour et au nom de la Commission scolaire des Phares, d'utiliser gratuitement, de façon ponctuelle et selon la disponibilité et cela à titre expérimental pour un an, les salles Gabriel-Nadeau et Louis-Philippe-Anctil afin d'offrir des cours en psychomotricité à des adultes des pavillons d'accueil situés dans le secteur Luceville et Sainte-Luce.

#### Adopté

## 482-2005 Geneviève Roy / demande de salle

Proposé par: France St-Laurent Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Geneviève Roy, technicienne en loisirs, pour et au nom du Service des Loisirs en longue durée psychiatrique de Mont-Joli (CHRR), d'utiliser gratuitement de façon ponctuelle et selon la disponibilité et cela à titre expérimental pour un an, les salles Gabriel-Nadeau et Louis-Philippe Anctil afin d'offrir des activités de réintégration et d'intégration sociale dans le réseau immédiat des gens de la municipalité.

#### Adopté

#### Guillaume Côté - Frédéric Paradis - David Rodrigue Gagnon, lettres

#### 483-2005 Gilbert Garon Bic inc. / location du lot P-189

Proposé par: Gilles Gagnon Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Gilbert Garon Bic inc. pour la location du lot P-189, appartenant à la municipalité, à des fins agricoles, soit pour la culture de pomme de terre, et ce, pour l'année 2005, au montant de 375 \$. Un bail de location doit être signée entre les parties et une preuve d'assurance de la part du locataire est demandée.

#### Adopté

#### Correspondance

- Ministère des Affaires municipales / Règlement R-2004-53 approuvé
- ° Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
- Ressources naturelles Faune et Parcs / rénovation cadastrale
- ° CPTAQ / Ministère des Transports
- ° Ministère des Transports / installation de chevrons d'alignement
- Ministère des Transports / inspections générales et sommaires des structures de responsabilité municipale (ponts)
- Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs / rénovation cadastrale
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada / Quai de Sainte-Luce-sur-Mer
- Association des policières et policiers provinciaux du Québec / moyens de sensibilisation des membres de l'APPQ
- ° Isabelle Gobeil / Offre de service
- ° Règlement modifiant le schéma d'aménagement afin d'ajuster la délimitation des périmètres d'urbanisation de Mont-Joli, de Saint-Gabriel-de-Rimouski et de Sainte-Luce
- ° MRC de la Mitis / Avis publics
- ° Ministère de la Famille et de l'Enfance / demande de prolongation
- Le directeur général des élections du Québec / informations
- ° Roy Beaulieu Boudreau Bélanger / vérification des états financiers
- Carrefour Action municipale et famille / appel de candidatures au conseil d'administration 2005-2006
- ° CGI
- ° Biblio du Bas-Saint-Laurent

- Conseil régional de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent / mémoire
- ° Vent d'est
- $^{\circ}$  Le Guide juridique
- ° Inspec-sol / services professionnels et techniques
- Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent

# Période de questions

#### 484-2005 Levée d'assemblée

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité qu'à 21h30 la session soit ajournée au 17 mars

2005 à 19 heures.

Adopté